

# CHAMPIONNATS A DE LA SECTION QUÉBEC

## PATINAGE CANADA 2021

### AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

**DATE**

28 et 29 Novembre 2020 et 5 et 6 décembre 2020

**LIEU**

Virtuel

.....  
HÔTE :

SANCTIONNÉS PAR PATINAGE CANADA  
P-20-004

#### AVIS IMPORTANT

Veillez prendre note que l'inscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Les frais d'inscriptions doivent être payés en ligne et doivent être reçus au bureau de Patinage Québec avant le 30 septembre 2020, 16h. (HAE (UTC 04-00))

Amendé le 30 octobre 2020

## TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES RESSOURCES.....	3
PATINOIRES.....	3
ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS (EXIGENCES TECHNIQUES) .....	3
ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS.....	4
INSCRIPTIONS .....	5
DROITS D'INSCRIPTION.....	5
CONTENU DE PROGRAMME.....	5
CHOIX DES CONCURRENTS DES CHAMPIONNATS DE SECTION DE PATINAGE CANADA.....	6
HORAIRE DE LA COMPÉTITION .....	6
HÉBERGEMENT .....	6
ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS .....	6
MUSIQUE.....	6
RÉSULTATS.....	7
PRIX .....	7
FRAIS D'ADMISSION .....	8
COSTUMES.....	8
ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉS .....	8
AUTRES RENSEIGNEMENTS .....	8
ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS (Exigences techniques).....	9
CONDITIONS EXIGÉES POUR L'INSCRIPTION .....	9
TIRAGES AU SORT .....	9
Épreuves en simple chez les Messieurs.....	10
Épreuves en simple chez les Dames .....	10
Épreuves en couple .....	11
Épreuves en danse.....	11

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

**EN CONTEXTE PANDÉMIQUE DEPUIS LE MOIS DE MARS DERNIER, PATINAGE QUÉBEC DEVANT SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, EST EN DROIT DE MODIFIER OU D'ANNULER L'ÉVÉNEMENT EN TOUT TEMPS.**

Patinage Québec présente les Championnats A de la section Québec – Patinage Canada 2021 qui se dérouleront conformément aux [Règlements de compétitions de Patinage Canada](#) ainsi qu'à la [communication](#) du 14 septembre 2020.

Le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements devraient aussi être consultés en vue de la saison qui vient.

### **RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES RESSOURCES**

Coordonnatrice aux compétitions :

Téléphone :

Courriel :

Site Internet :

Geneviève Dudemaine

514 252-3073 poste 3597

[gdudemaine@patinage.qc.ca](mailto:gdudemaine@patinage.qc.ca)

[www.patinage.qc.ca](http://www.patinage.qc.ca)

Gestionnaire de la compétition :

Représentante technique :

Spécialiste de données en chef :

Spécialiste de données informatiques :

Manon Chartier

Dany Dégarie

Francine Tanguay

René Perron

### **PATINOIRES**

La compétition se déroulera de façon virtuelle.

### **ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS (EXIGENCES TECHNIQUES)**

Pour toutes les catégories, les concurrents doivent être des adhérents en règle de [Patinage Canada](#).

Les concurrents ne peuvent participer à plus [d'une catégorie par discipline](#), par exemple : s'inscrire en Junior Dames et Senior Dames ne sera pas permis.

Les concurrents doivent se référer à trousse technique de compétition afin de connaître les procédures de qualifications pour la saison en cours.

## **ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS**

Les participants aux épreuves des Championnats canadiens et aux épreuves de qualification des Championnats canadiens doivent satisfaire aux critères suivants :

- (1) Être membres associés en règle de l'Association.
- (2) **CITOYENNETÉ CANADIENNE** : être citoyens canadiens selon la Loi de 1985 sur la citoyenneté ou, si sujets étrangers, avoir un statut de résident permanent et résider au Canada depuis au moins un an avant la date de la tenue des championnats auxquels ils désirent participer. Si le participant est d'âge légal, il doit signer, en toute bonne foi, son intention de devenir citoyen canadien. Si le participant n'est pas canadien et qu'il est mineur, lui-même et ses parents (ou les tuteurs si les deux parents sont décédés) doivent signer, sous serment, auprès du chef de la direction générale de Patinage Canada, une déclaration indiquant son intention de devenir citoyen dès que ce sera légalement possible.

Dans le cas d'un couple de patinage ou de danse sur glace, au moins un des deux partenaires doit avoir la citoyenneté canadienne. L'autre partenaire peut être citoyen ou résident de n'importe quel autre pays membre de l'ISU et ne doit pas nécessairement résider au Canada.

Tous les citoyens étrangers souhaitant participer aux compétitions de qualification de Patinage Canada doivent remplir le [formulaire](#) au plus tard le 25 septembre 2020 de demande pour les citoyens étrangers. Pour être admissible à ces compétitions, vous devez présenter une lettre « d'acceptation » provenant du bureau National de Patinage Canada lors de votre inscription à une compétition de qualification de la saison.

- (3) **CODE DE DÉONTOLOGIE** : [Voir le code déontologie de Patinage Canada.](#)

### **CONDITIONS EXIGÉES POUR L'INSCRIPTION ([Règlements de compétition](#))**

- (1) **EXIGENCES EN MATIÈRE DE TESTS** : Les concurrents qui désirent participer aux Championnats de section doivent avoir réussi les tests énumérés aux [Règlements du programme de compétition de Patinage Canada](#) dans les 14 jours qui précède les championnats. Un patineur qui a réussi un test ou une partie d'un test supérieur peut aussi être considéré comme admissible à condition de satisfaire aux exigences minimales de test.
- (2) **EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE** : Les concurrents qui désirent participer aux Championnats de section doivent satisfaire aux exigences en matière d'âge stipulées dans les [Règlements de compétition de Patinage Canada](#) pour chaque discipline.
- (3) **PARTICIPATION AUX ÉPREUVES DE PATINAGE EN SIMPLE AUX CHAMPIONNATS A DE SECTION QUÉBEC – PATINAGE CANADA**: Un concurrent ne peut participer qu'aux épreuves de patinage en simple des Championnats de la section dont son [club/école](#) d'appartenance est membre.
- (4) **PARTICIPATION AUX ÉPREUVES DE PATINAGE EN COUPLE OU DE DANSE AUX CHAMPIONNATS A DE SECTION QUÉBEC – PATINAGE CANADA** : Un couple de patinage en couple ou de danse composé de patineurs dont les clubs/écoles appartiennent à différentes sections ne peut participer qu'à un seul des championnats de section des sections représentées par ses membres. Les présidents des sections concernées doivent être informés du championnat auquel le couple participera.

## **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions doivent être faites en ligne via le lien suivant : [Inscription](#). Toutes les inscriptions et les paiements doivent être reçus au plus tard le **mercredi le 30 septembre 2020 à 16 h. (HAE (UTC-04:00))**

Les droits d'inscription doivent être payés en ligne par carte de crédit ou débit direct.

Il est de la responsabilité des patineurs de s'assurer qu'ils sont admissibles dans la catégorie où ils s'inscrivent.

Pour les remboursements effectués avant la date limite, Patinage Québec déduira du remboursement des frais d'administration de 5 % ainsi que les frais relatifs à l'inscription en ligne.

Aucun changement de groupe ou de catégorie ne sera effectué après l'affichage sur le site Internet.

## **DROITS D'INSCRIPTION**

Les droits d'inscription n'incluent pas les frais de services (1% (min.1\$, max.10\$)), les frais administratifs (2.5%) et les taxes.

<b>Programmes combinés</b>	<b>Avant le 30 septembre 2020 16h Junior et Senior</b>
Simple	100\$
Couple et Danse	60\$ / partenaire

**Suite à la modification de la compétition, un ajustement du prix sera fait au courant des prochaines semaines.**

## **CONTENU DE PROGRAMME**

Tous les participants doivent remplir le formulaire en ligne de contenu de programme avant le lundi 19 octobre 2020.

Des frais de 10 \$ pour chaque formulaire de contenu de programme manquant (Prog. Court et Prog. Libre) **au 9 novembre 2020**, seront applicables.

- [Simple](#)
- [Couple](#)
- [Danse](#)

### **CHOIX DES CONCURRENTS DU DÉFI DE PATINAGE CANADA**

Les épreuves juniors et seniors auront lieu de façon virtuelle au Défi Patinage Canada 2021. Le nombre d'inscriptions se qualifiant au Défi Patinage Canada 2021, pour les Championnats canadiens de patinage artistique 2021, dans les épreuves juniors et seniors, sera communiqué ultérieurement par Patinage Canada. Le processus de qualification de l'Équipe du Québec est disponible au lien suivant : [Trousse technique - Compétition provinciale 2020-2021](#)

### **CHOIX DES CONCURRENTS DES CHAMPIONNATS DE SECTION DE PATINAGE CANADA**

Les Championnats de Section sont réservés à tous les patineurs des catégories Junior et Senior et aucun pointage technique minimum n'est requis pour s'inscrire. Certains patineurs peuvent être exemptés selon les critères établis par Patinage Québec ou Patinage Canada.

### **HORAIRE DE LA COMPÉTITION**

Les programmes soumis par vidéos seront jugés du **28 au 29 novembre 2020 pour les catégories qualificatives et du 5 au 6 décembre 2020 pour les catégories non-qualificatives** de façon virtuelle.

### **HÉBERGEMENT**

Non applicable

### **ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS**

Non applicable

### **MUSIQUE**

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

## **ENREGISTREMENT DES VIDÉOS POUR LA COMPÉTITION VITUELLE**

Chaque patineur doit enregistrer deux (2) vidéos séparées : son programme court ou la danse rythmique ainsi que son programme libre. Les vidéos doivent nous parvenir au plus tard le **22 novembre 2020 à 16h** à l'adresse suivante : <https://patinagequebec.azurewebsites.net> Le mot de passe pour le formulaire est : video2020

Les 2 performances doivent être enregistrées séparément à l'intérieur d'un délai de 3 jours et doivent être supervisées par une personne désignée par Patinage Québec. Afin de pouvoir filmer les performances, les entraîneurs doivent remplir le plus rapidement possible, un sondage de planification. Le lien du sondage de planification sera envoyé par courriel aux entraîneurs.

Enregistrement :

- (1) La caméra utilisé peut-être un appareil cellulaire, une tablette électronique ou une caméra
- (2) L'appareil utilisé doit-être situé le plus près possible du milieu de la glace.
- (3) Un échauffement de 6 minutes doit être fait au préalable.
- (4) Vous devez commencer à filmer le patineur dès qu'il entre sur la glace jusqu'à sa sortie de la glace.
- (5) Un plan plein pied (le patineur au complet) doit être utilisé pour le tournage de la performance.
- (6) Le patineur doit-être seul sur la glace durant sa performance.
- (7) L'appareil doit être placé en mode avion
- (8) Le volume de l'appareil doit être au maximum
- (9) L'appareil doit être placé à l'horizontal lors de l'enregistrement
- (10) Le patineur doit apparaître dans le milieu de votre écran lors de l'enregistrement
- (11) Nommer verbalement le nom du patineur ainsi que son club ou école d'appartenance avant le début du programme
- (12) Le patineur doit faire son salut à la fin du programme
- (13) Le patineur doit faire son programme face à la caméra comme si la caméra était les officiels
- (14) Les vidéos doivent être envoyés la même journée quelles ont été enregistrés

ATTENTION : Il est important de bien entendre la musique de l'athlète et de ne pas entendre des sons ambiants telle qu'entendre une personne parlée.

Une procédure sera envoyée aux entraîneurs pour connaître les détails de l'enregistrement à produire. Un webinaire sera offert aux entraîneurs dans la semaine du 12 octobre 2020. **Tous les enregistrements vidéo respectant les critères de procédures seront acceptés.**

## **RÉSULTATS**

Les résultats seront disponibles sur le site Internet de Patinage Québec.

## **PRIX**

Les médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie. Lorsqu'il n'y a que deux (2) participants à une épreuve, les deux (2) participants recevront une médaille. Aucune médaille ne sera remise pour une démonstration même si celle-ci est jugée. Les médailles seront envoyées par la poste.

## **FRAIS D'ADMISSION**

Non applicable

## **COSTUMES**

Les vêtements de tous les concurrents doivent être modestes, dignes et appropriés pour la compétition sportive – de conception non criarde ou théâtrale. Les accessoires sont interdits.

## **ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉS**

Patinage Canada, Patinage Québec n'assument aucune responsabilité pour tout dommage blessure ou risque de contamination de la COVID 19 que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leurs inscriptions à ces Championnats, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer tous les risques ou blessures à la personne du concurrent ou dommage à ses biens résultant du déroulement et de la gestion des compétitions, causé par ces compétitions ou qui y sont liés et de dégager de toute réclamation les officiels, l'Association, la section, l'équipe bénévole et leurs cadres. Les inscriptions des patineurs ne seront acceptées qu'en vertu de ces conditions.

## **AUTRES RENSEIGNEMENTS**

### **Politique sur les appareils-photo et les caméras**

Non applicable

## **COVID-19**

Le nouveau coronavirus, COVID-19, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le COVID-19 est extrêmement contagieux et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

Des mesures spécifiques seront envoyées aux participants des Championnats suite à leur inscription.

### ***CETTE ANNONCE PEUT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS.***

***Tout règlement ou communication que l'UIP ainsi que le gouvernement du Québec publieraient durant la période automnale, pourrait entraîner des modifications à l'annonce des Championnats A de la section Québec – Patinage Canada 2021.***



## RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

### **SYSTÈME DE NOTATION**

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes les épreuves.

### **ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS (Exigences techniques)**

Pour toutes les catégories, les concurrents doivent être des adhérents en règle de [Patinage Canada](#).

Les concurrents ne peuvent participer à plus [d'une catégorie par discipline](#), par exemple : s'inscrire en Junior Dames et Senior Dames ne sera pas permis.

### **CONDITIONS EXIGÉES POUR L'INSCRIPTION**

- 1) **EXIGENCES EN MATIÈRE DE TESTS** : Les concurrents qui désirent participer aux Championnats doivent avoir réussi les tests énumérés aux [Règlements du programme de compétition de Patinage Canada](#) 14 jours avant le début des championnats. Un patineur qui a réussi un test ou une partie d'un test supérieur peut aussi être considéré comme admissible à condition de satisfaire aux exigences minimales de test.
- 2) **EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE** : Les concurrents qui désirent participer aux Championnats doivent satisfaire aux exigences en matière d'âge stipulées dans les [Règlements de compétition de Patinage Canada](#) pour chaque discipline.

### **TIRAGES AU SORT**

La méthode de tirage au sort des parties subséquentes sera [par ordre inversé](#).

## PRÉCISIONS CONCERNANT LES ÉPREUVES – CHAMPIONNATS A DE LA SECTION QUÉBEC – PATINAGE CANADA.

### Épreuves en simple chez les Messieurs

#### (a) Senior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Aucune limite
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)  
et Programme Libre d'une durée de 4 min (+/- 10 sec.)

#### (b) Junior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Être âgé de moins de 19 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)  
et Programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

### Épreuves en simple chez les Dames

#### (a) Senior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE:** Aucune limite
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)  
et Programme Libre d'une durée de 4 min. (+/- 10 sec.)

#### (b) Junior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Être âgée de moins de 19 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition
- (iii) Programme Court d'une durée de 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)  
et Programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

## Épreuves en couple

### (a) Senior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Aucune limite
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)  
et Programme Libre d'une durée de 4 min. (+/- 10 sec.)

### (b) Junior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
- (ii) **ÂGE :** Aucune limite
- (iii) Programme Court d'une durée 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)  
et Programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

## Épreuves en danse

### (a) Senior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test Or de danse au complet ou un test de niveau supérieur.
- (ii) **ÂGE :** Aucune limite
- (iii) Danse Rythmique d'une durée de 2 min. 50 sec. (+/- 10 sec.)  
et Danse Libre d'une durée de 4 min. (+/- 10 sec.)

### (b) Junior

- (i) **TEST :** Avoir réussi le test Or de danse au complet ou un test de niveau supérieur.
- (ii) **ÂGE :** Être âgé(e)s de moins de 20 ans pour les Dames et de moins de 22 ans pour les Messieurs le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition
- (iii) Danse Rythmique d'une durée de 2 min. 50 sec. (+/- 10 sec.)  
et Danse Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)